

Inauguration de l'Espace France services du Pays de L'Arbresle.

8 septembre 2022

Mercredi 7 septembre 2022, la Communauté de Commune du Pays de L'Arbresle a inauguré son Espace France services en présence de Pierre-Jean ZANNETTACCI, président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, Jean Jacques BOYER, sous préfet de Villefranche, Jean-Bernard CHERBLANC, vice-président en charge de la solidarité au sein de la CCPA, Pascal ROTHE, directeur régional des finances publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône, Gérard GAUCHER, magistrat honoraire, chargé de mission auprès du CDAD, Géraldine DELPLANCHE, assistante sociale MSA, Patricia FELIX, directrice Pôle emploi Tarare, Sain Bel, Yassin AMCHACHTI, responsable du département accueil de la caisse primaire d'assurance maladie du Rhône, Chrystelle LAQUET, responsable du département partenariat CARSAT et Pierre BURNICHON, vice-président SOLIHA Rhône et Grand Lyon.

Ouvert depuis le 18 juillet, ce nouvel espace apporte une réponse aux habitants du Pays de L'Arbresle par la présence physique de deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches, tout en exploitant les potentialités du numérique et en assistant les personnes éloignées des usages d'Internet. Cet accompagnement concerne neuf services publics : les Finances publiques, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA, Pôle emploi, la Poste, le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Justice. En complément, des postes informatiques en libre-service sont à disposition pour effectuer ses démarches en autonomie ou en étant accompagné. Pour compléter ces services, un conseil numérique individualisé est également proposé. Sur des créneaux dédiés, un conseiller se déplace dans les communes sur demande des habitants et les aider à :

- prendre en main les équipements informatiques ;
- naviguer sur internet ;
- gérer vos courriels ;
- apprendre les bases du traitement de texte ;
- connaître l'environnement numérique.

« L'Espace France services du Pays de L'Arbresle n'est pas là pour faire à la place de, mais pour être en synergie et compléter ce qui existe déjà sur le territoire. Les résultats encourageants constatés depuis l'ouverture coïncident avec une satisfaction déjà exprimée par certaines des personnes reçues : « C'est bien, ici on a quelqu'un qui nous reçoit et qui répond à nos questions » - « Je n'y arrive plus tout seul depuis que tout est sur l'ordinateur. Ici je peux être aidé » « Je vous remercie, c'est plus clair à présent sur ce qu'on me demande ». Leurs commentaires nous rassurent sur le bien-fondé de notre démarche et prouve qu'il s'agit d'un véritable service utile à notre population. Cet espace n'est pas figé et pourra s'enrichir et évoluer en fonction des usages et des besoins des habitants. » Jean-Bernard CHERBLANC, vice-président en charge de la solidarité au sein de la CCPA .

Après un mois et demi de fonctionnement, nos trois agents France services ont accueillis, informés et accompagnés plus de 120 personnes de tous âges dans leurs démarches administratives et juridiques du quotidien. Ces chiffres attestent d'une phase de démarrage soutenue avec une affluence qui s'intensifie fortement depuis la rentrée scolaire.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mois de septembre marque également l'ouverture des permanences partenaires au sein de l'Espace France services:

- La Mutualité Sociale Agricole : une permanence auprès d'une assistante sociale de la MSA, sera organisée deux mardis par mois.
- La Caisse d'Allocations Familiales (anciennement située à la mairie de L'Arbresle) : un accueil sur rendez-vous uniquement pour approfondir et préciser vos démarches, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- SOLIHA, permanences d'accueil sur le logement qui se poursuivent dans le cadre du partenariat local.

Mardi 8 septembre, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) a pu inaugurer sa première permanence.

« [...] Un très bon accueil et un très bon fonctionnement qui va permettre des passerelles et de maintenir la proximité sur le territoire » commente Géraldine DELPLANCHE, Assistante sociale de la MSA.

« Pour nous, élus, le sens du service publique est ce qui nous anime et ce pourquoi nous nous engageons, en outre, il n'y a pas de territoire attractif s'il n'y a pas de service publique», conclut Pierre-Jean ZANNETTACCI, président de la CCPA.

«Treize million de nos concitoyens sont en situation de difficulté par rapport au numérique. L'objectif de l'État est de permettre à ces personnes d'avoir un lien direct et fort avec les services publics qui ont peu à peu fermés leurs guichets et ont sont passés à des procédures en ligne. Les Espaces France services sont donc un excellent moyen de répondre à cette problématique et de préserver le contact avec le public.» Jean Jacques BOYER, sous préfet de Villefranche.



Jean Jacques BOYER, sous préfet de Villefranche, Romane ROUBEYROTTE, Kimberley GALOUSTOFF et Marjolaine GIVRE, agents France services du Pays de L'Arbresle.



Pascal ROTHE, directeur régional des finances publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône, Pierre-Jean ZANNETTACCI, président de la CCPA, Jean Jacques BOYER, sous préfet de Villefranche et Jean-Bernard CHERBLANC, vice-président en charge de la solidarité au sein de la CCPA.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ESPACE FRANCE SERVICES DU PAYS DE L'ARBRESLE

Rez-de-chaussée de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle :
117 rue Pierre Passemard, 69210 L'Arbresle
04 37 49 70 91

Les agents de votre France services vous accompagnent sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30 et les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et sur rendez-vous les mercredis de 12h à 14h.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 04 37 49 70 91 ou par courriel :
maison.france.services@paysdelarbresle.fr

Pour plus d'informations sur l'Espace France service de la CCPA rendez-vous sur :
<https://www.paysdelarbresle.fr/espace-france-services/>

Pour plus d'informations sur le conseiller numérique rendez-vous sur :
<https://www.paysdelarbresle.fr/vivre/developpement-social/numerique/>



PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04 74 01 68 90
communication@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

